

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration**

SÉANCE DU 26 AVRIL 2022

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-SIX AVRIL,

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 20 avril 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VERON, Benoit AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Claudette DAGUIN, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etait absente : Sophie FOUCHER-MAILLARD.

OBJET : Angers Seniors Animation – Tarifs des animations mensuelles proposées du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022 – Adoption.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le service Angers Seniors Animation du Centre Communal d'Action Sociale propose, tout au long de l'année, une offre d'animations mensuelles adressée aux seniors (cf. annexes 1 et 2).

Aussi, je vous propose de mettre en œuvre une tarification préférentielle pour les animations mensuelles programmées du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022, correspondant à une réduction de 50 % du tarif habitant Angers pour :

- les Angevins détenteurs de la carte Partenaires / CEZAM,
- les Angevins justifiant d'un quotient familial inférieur ou égal à 706 € par la présentation d'une attestation CAF, MSA ou CCAS.

Par ailleurs, le CCAS d'Angers est un des partenaires de la Charte culture et solidarité. A ce titre, il soutient et propose des activités culturelles à destination des personnes en difficulté financière, isolées, participant peu à la vie de leur quartier et de la ville.

C'est dans cette dynamique que le service Angers Seniors Animation accompagne les seniors détenteurs de la carte Partenaires / CEZAM dans la découverte de l'offre culturelle et artistique de la Charte culture et solidarité. Un tarif unique de 2 €, par personne et par activité, est proposé pour contribuer à financer ce dispositif.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, ces tarifs pour l'ensemble de l'offre d'animations mensuelles proposée.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Tarifs des animations proposées du 1er juillet au 31 décembre 2022

DESIGNATION	Tarif habitant Angers		Tarif habitant hors Angers		Tarif carte Partenaires * à/c du 1er juillet 2022
	2021	2022	2021	2022	
Une animation mensuelle classique					
Une animation sans dépense	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Une animation avec prestation alimentaire ordinaire	1,50 €	1,50 €	1,65 €	1,70 €	0,75 €
Une animation avec achat de matériel ou Une animation avec SACEM ou Un atelier seniors prévention santé (à l'unité) ou Une animation avec prestataire en résidence autonomie (hors festif)	3,00 €	3,00 €	3,30 €	3,30 €	1,50 €
Une animation avec un prestataire ou Une sortie avec le minibus de la ville d'Angers	5,00 €	5,10 €	5,50 €	5,60 €	2,55 €
Une animation avec prestataire(s) et avec prestation alimentaire ordinaire	7,00 €	7,10 €	7,70 €	7,80 €	3,55 €
Une animation avec prestataire(s) et avec une prestation alimentaire améliorée	10,00 €	10,10 €	11,00 €	11,10 €	5,05 €
Une animation avec prestataire(s) et restauration collective	15,00 €	15,20 €	16,50 €	16,70 €	7,60 €
Une animation avec repas au restaurant ou Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, sans repas	20,00 €	20,20 €	22,00 €	22,20 €	10,10 €
Une animation avec prestataire(s) et repas au restaurant	25,00 €	25,30 €	27,50 €	27,80 €	12,65 €
Une animation avec prestataire(s) et transport collectif avec repas au restaurant à proximité d'Angers ou Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, avec pique-nique sur la région	29,00 €	29,40 €	31,90 €	32,30 €	14,70 €
Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, avec repas au restaurant sur le département	39,00 €	39,50 €	42,90 €	43,40 €	19,75 €
Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, avec repas au restaurant sur la région	49,00 €	49,60 €	53,90 €	54,60 €	24,80 €
Autres tarifs					
Un bénévole qui accompagne les usagers à un séjour, en renfort de l'équipe professionnelle (tarif journalier)	15,00 €	15,20 €	16,50 €	16,70 €	7,60 €

Tarifs des animations proposées du 1er juillet au 31 décembre 2022

DESIGNATION	Tarif habitant Angers		Tarif habitant hors Angers		Tarif enfant de - 18 ans ou Tarif réduit adhérent association Noël solidaire		Tarif carte Partenaires *	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Une animation mensuelle solidaire ou accessible avec la carte Partenaires/CEZAM*								
Une animation solidaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit				
Une activité de l'offre culturelle et artistique de la Charte culture et solidarité								2,00 €
Une fête de printemps : spectacle et prestation alimentaire améliorée	10,00 €	10,10 €	11,00 €	11,10 €	5,00 €	5,10 €	5,00 €	5,05 €
Une fête de fin d'année : spectacle et prestation alimentaire améliorée	20,00 €	20,20 €	22,00 €	22,20 €	5,00 €	5,10 €	10,00 €	10,10 €
Une fête de fin d'année : spectacle et cocktail dinatoire dansant	38,00 €	38,50 €	41,80 €	42,40 €			19,00 €	19,25 €
Un transport accompagné du domicile d'un angevin au lieu de l'animation								
Un trajet transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, aller ou retour	4,00 €	4,10 €						
Un forfait transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, aller et retour	6,80 €	6,90 €						
Un forfait transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, le dimanche ou jour férié, aller/retour	8,80 €	8,90 €						

* Une réduction de 50 % du tarif habitant Angers est appliquée au détenteur de la carte Partenaires/CEZAM ou à une personne habitant Angers pouvant justifier d'un quotient familial (caisse d'allocations familiales ou mutualité sociale agricole ou attestation délivrée par le CCAS) inférieur ou égal à 706 € lors de l'inscription.

Un résident d'une structure du CCAS d'Angers qui inscrit un proche à une animation bénéficie du tarif habitant Angers même si ce dernier habite hors Angers.

DESIGNATION DES GRATUITES APPLICABLES POUR LES ANIMATIONS	
Bénévoles	> gratuité aux bénévoles qui accompagnent les usagers à une animation et qui viennent en renfort de l'équipe professionnelle.
	> gratuité aux formations qui leur sont destinées.
Groupes	> pour un groupe de 19 personnes inscrites, la 20ème place est gratuite. Si il y a deux formules différentes achetées, la 20ème place est gratuite sur la formule la moins honoreuse.
	> pour un groupe de 5 seniors en fragilité, une place est offerte à l'accompagnateur.
CCAS Angers	> gratuité destinée aux accompagnateurs professionnels du CCAS.
	> gratuité destinée aux invités du CCAS.